

Fiche de poste : CHARGÉ.E DE MISSION LIBERTÉS ASSOCIATIVES

CONTEXTE DU POSTE

Dans un contexte où les attaques contre leurs libertés ne cessent de croître, les associations s'organisent pour faire face à ce phénomène avec la mise en place d'un poste de « chargé.e de mission libertés associatives ».

Ce poste porté administrativement par le CAC, s'inscrit dans une organisation inter-associative¹ structurée autour de 2 pôles :

- 1/ Un pôle « documentation » avec un Observatoire des Libertés Associatives visant à documenter le plus précisément et exhaustivement possible le phénomène ;
- 2/ Un pôle « accompagnement auto-défense » porté par la Coordination Libertés Associatives (CLA) dans lequel s'inscrit ce poste de « chargé.e de mission libertés associatives » qui vise à accompagner et former les associations pour faire face aux attaques qu'elles subissent.

MISSION PRINCIPALE DU POSTE DE « CHARGÉ.E DE MISSION LIBERTÉS ASSOCIATIVES »

Le/la chargé.e de mission aura pour fonction d'être l'interlocuteur/trice principal.e pouvant être saisi par des associations qui ont signalé une attaque caractérisée par l'Observatoire des Libertés Associatives. Il/elle sera chargé.e de les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de stratégies de réponses.

Ces stratégies mobiliseront notamment :

- o des capacités d'organisations internes des structures concernées
- o un volet juridique
- o possiblement un volet médiatique
- o des capacités partenariales de construction de solidarités inter-associatives.

ENSEMBLE DES MISSIONS SECONDAIRES DU POSTE

CONSTRUCTION DE SAVOIR-FAIRE DE RIPOSTES COLLECTIVES

- Dans le cadre de ces accompagnements, ce salarié sera chargé.e de repérer et d'organiser la transmission de dispositifs et savoir-faire développés dans les réseaux associatifs pour faire face aux attaques (notamment via le développement et la maintenance d'outils numériques de type « plateforme-ressources ») ;
- La/le chargé.e de mission aura pour mission d'identifier les manques existants dans la « boîte à outils » des réponses et de concevoir la façon de combler ces manques (créations de fiches-pratiques, fiches-réflexes, etc.) ;
- Le/la chargé.e de mission aura pour mission de faciliter le développement et l'interface avec un consortium de professionnel.les du droit capable d'intervenir sur ces questions ;
- Le/la chargé.e de mission aura pour mission de poursuivre le développement du module de formation « faire face aux attaques contre les libertés associatives » ;
- La/le chargé.e de mission sera chargé.e de concevoir des formules complémentaires à la formation (ateliers, forums, etc.) capables de sensibiliser et d'outiller les réseaux associatifs sur la question des libertés associatives et leurs protections.

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DE SAVOIRS COLLECTIFS SUR LES ENJEUX DES LIBERTÉS ASSOCIATIVES

¹ Le pôle « documentation » avec l'observatoire des Libertés Associatives est coordonné par l'institut Alinsky. Le pôle « accompagnement autodéfense » est animé par un consortium intitulé CLA [Coordination pour les Libertés Associatives] dont sont membres le CAC, le Mvt Associatif, la LDH, l'institut Alinsky et la Coordination Pas Sans Nous

- En préparant et co-animant les réunions mensuelles de la Coordination Libertés Associatives, le/la chargé.e de mission contribuera à l'analyse collective sur l'évolution des attaques contre les libertés associatives ;
- En participant aux réunions du collège « associations » de l'Observatoire des Libertés Associatives, elle/il contribuera aussi à la construction collective des analyses sur ce sujet ;
- Il/elle pourra être en appui, si besoin, à la mise en place du séminaire de l'Observatoire des libertés associatives.
- Elle/il participera aux temps forts de l'association et du collectif

QUALITÉS ET COMPÉTENCES REQUISES :

- Très bonne connaissance du tissu associatif et de son environnement institutionnel
- Travail d'équipe : sens du collectif et capacité à coopérer
- Capacité d'écoute dans l'accompagnement de situations possiblement difficiles pour les acteurs
- Appétence pour la dimension juridique que revêt l'action associative
- Relationnel : capacité à interagir avec des acteurs variés et à animer un réseau partenarial diversifié
- Aptitudes à développer des logiques de coopération entre acteurs pluriels
- Autonomie et esprit d'initiative
- Dynamisme et rigueur
- Intérêt marqué pour le champ de la formation de manière générale et, en particulier, pour les enjeux de pédagogie active et des méthodes de politisation de l'éducation populaire
- Maîtrise des logiciels bureautiques, des réseaux sociaux et des outils de communication
- Capacité à mettre en partage les avancées de la mission
- Diplôme de l'enseignement supérieur (bac +4/5)
- Une expérience significative dans la vie association, l'animation et la gestion de projets serait fortement appréciée

CADRE D'EMPLOI

Au sein d'une équipe de trois salariés, sous l'autorité du comité de pilotage de l'association

- CDI - Convention collective de l'animation ECLAT
- Niveau de rémunération correspondant au groupe F coefficient 350 (salaire brut annuel indicatif 34 k€)
- Tickets restaurants, mutuelle et remboursement de la moitié de la carte de transport régionale
- Télétravail possible - bureau au 108 rue Saint-Maur 75011 Paris
- Ponctuellement, possibilité de travail en soirée et en week-end

MODALITÉS DE CANDIDATURE

- Envoyer CV et lettre de motivation **par mail uniquement** avant le **mercredi 2 septembre 2026 à midi à recrutement@associations-citoyennes.net** (à l'attention du président du Collectif des Associations Citoyennes)
- Date des entretiens d'embauche programmée le vendredi 11 septembre à Paris